

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 12 (1874)
Heft: 17

Artikel: [Nouvelles diverses]
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-182775>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

» les fédéralistes étaient plus considérables que ceux
» qu'on leur faisait, ont bien fait de dire non.

» Ceux qui ont pensé, au contraire, que la ba-
» lance avait été tenue égale, ont dit oui, et ils ont
» bien fait aussi. »

Voilà au moins une argumentation à contenter tout le monde. Ce n'est ni froid, ni bouillant. Evidemment, ces paroles de saint Paul aux Corinthiens doivent l'avoir inspirée :

Celui qui marie sa fille fait bien ; mais celui qui ne la marie pas fait mieux.

Nous avouons que c'est mettre par trop de tiédeur à nous recommander cette nouvelle ère de liberté et de progrès qui va s'ouvrir. De deux choses l'une ; ou l'affaire est bonne ou elle est mauvaise. Si elle est bonne, soyons logiques, réjouissons-nous, applaudissons des deux mains, tirons cent coups de canon s'il le faut ; — ne fût-ce que par *gain de paix* !...

Cela dit, montrons-nous bons Suisses, bons confédérés, et espérons que nos craintes seront trompées.

Il est un fait certain et que nous nous empressons de reconnaître : à côté de dispositions douteuses, très élastiques, et dont l'application mal dirigée pourrait être fatale à notre pays, il est assez d'excellentes choses dans la nouvelle Constitution pour qu'il soit possible de faire tourner le tout au bien général.

On a dit avec raison : toutes les lois, toutes les Constitutions sont bonnes lorsqu'elles sont mises en de bonnes mains. C'est là le but auquel nous devons tendre, et qui doit désormais tenir en éveil tous les vrais amis de la patrie commune.

Le vin est tiré, il faut l'accepter de bonne grâce et le boire ; mais le boire avec circonspection.

Paris, 20 avril 1874.

Hier, 19 avril, pendant que le peuple suisse déposait un vote solennel dans ses urnes électorales, notre Société suisse de secours mutuels à Paris, fêtait le vingt-sixième anniversaire de sa fondation dans le grand salon des « Nouvelles vendanges de Bourgogne », sous la présidence de M. Perrenoud.

L'assistance était nombreuse. Salle comble et, comme toujours en pareille circonstance, magnifiquement décorée des emblèmes, des drapeaux et attributs de nos vingt-deux cantons. Les sociétés de chant et de gymnastique avaient là aussi leurs bannières et leurs représentants.

Au fond de la salle flottaient entrelacées au-dessus de la tête du président, le drapeau fédéral et le drapeau français.

Les discours et les chants se sont succédés avec beaucoup d'entrain et ont été chaleureusement applaudis. Dans son toast « à la patrie » M. Edouard Berthoud a parlé, comme la plupart des autres orateurs, dans un sens favorable à l'acceptation de la nouvelle constitution fédérale.

Après lui, M. Perrenoud, portant un toast « à la France » a fait le résumé historique des différents

traités d'alliance entre la France et la Suisse. Il a effleuré, en passant, la lamentable histoire des dernières années. Puis M. Fritz Muller est venu faire appel à la bienveillance en faveur des Suisses indigents de Paris. La quête qui a suivi ce dernier discours a été assez fructueuse.

M. Lardy, secrétaire et conseiller de la légation suisse, a présenté succinctement le tableau du développement progressif de notre société. Il en résulte que, en vingt-cinq ans, la mutualité suisse de Paris, a dépensé un demi-million pour le soulagement des maux et des misères de nos ressortissants. Certes, c'est là un résultat magnifique, quand on songe que la Société a commencé avec des ressources insignifiantes, en 1849, dans un local ignoré de la rue Quincampoix.

MM. Kern et le pasteur Rouville ont parlé à leur tour des institutions républicaines, du service militaire obligatoire, de l'instruction publique, etc., etc.

Les chants de « l'Harmonie » alternaient avec les discours. Le rimeur habituel de ces sortes de réunions, M. Aug. Brun, a récité ses strophes sur le *Grütti*, strophes qui ont été fort applaudies aussi. On a chanté un « Salut à la patrie » dont les paroles sont du même auteur et la musique de M. Offenbach, frère du célèbre maestro et directeur de l'Harmonie.

Au cours de la séance, le président a donné lecture d'un télégramme venu de Lausanne et apportant à l'assemblée les salutations et les vœux d'un ancien sociétaire, M. Louis Leyvraz, qui fut un des plus ardents propagateurs de notre mutualité. Deux lettres, de MM. Marcuard et Krauss, membres de la Société helvétique, arrivèrent également séance tenante et furent communiquées à l'assemblée. Ces messieurs s'excusaient de ne pouvoir assister au banquet et envoyait leur offrande à la quête.

La soirée si bien commencée s'est terminée par un bal plein d'entrain au profit de la caisse de bienfaisance. Mais toutes les préoccupations étaient du côté de la patrie. On attendait avec impatience le résultat du scrutin populaire portant la date mémorable du 19 avril.

Un journal de médecine légale donne des détails très curieux sur l'attitude des cadavres, d'après des observations faites dans la dernière guerre.

Le docteur Rossbach, de Wurzbourg, a pu observer un certain nombre de cadavres qui avaient conservé, dans l'état de rigidité, une attitude prise pendant la vie, au moment de la mort, témoignant un but intentionné, bien apparent et souvent contraire aux lois de la pesanteur. Il en cite plusieurs exemples remarquables.

C'est d'abord dans la conservation de l'expression de la physionomie, expression qui témoigne des sentiments qu'a dû éprouver l'individu dans les derniers moments de la vie. Ainsi une rangée de hussards français, tombés au haut d'une colline, gardèrent tous un visage sombre ou des traits contrac-

tés par la douleur. Chez un grand nombre de ces cadavres, les attitudes observées répondaient aux mouvements de lutte ou de défense, et pouvaient s'expliquer parce que le système musculaire avait dû être frappé de mort au moment d'une contraction violente. Sur la pente d'une colline fut trouvé le cadavre d'un chasseur prussien dans l'attitude correcte d'un soldat qui monte à l'assaut. Un autre Allemand fut trouvé couché sur le dos, tenant les deux bras levés au ciel. Un cheval auquel un obus avait arraché la colonne cervicale, était demeuré debout, dans l'attitude qui prépare le saut.

Le cas le plus extraordinaire est le suivant, observé par le docteur Brinton, dans la guerre d'Amérique. Des troupes du Nord tombent à l'improviste sur un groupe de cavaliers du Sud, qui sautent à cheval et se sauvent. Un seul est atteint par la décharge et demeure debout, le pied gauche dans l'étrier, le pied droit à terre, la main gauche à la crinière, la droite serrant la carabine, la tête tournée vers l'ennemi. On lui crie de se rendre, on approche, il était mort et dans un état de complète rigidité. Le cheval n'avait pu partir, le cavalier ayant oublié de dénouer le lien qui le retenait au piquet.

Mais il est d'autres faits plus singuliers encore, et peut être plus horribles, qui témoignent en tout cas qu'un état de violente contraction musculaire n'est pas la condition nécessaire de semblables effets : quelques cadavres ont été trouvés dans des attitudes aussi anormales, mais répondant à des mouvements légers ou gracieux que la mort avait figés, pour ainsi dire, en les surprenant, bien qu'ils ne dussent supporter aucun effort musculaire.

Six soldats français, prenant leur repas dans un enfoncement du sol, sont tués par un obus qui vient éclater au milieu d'eux ; l'un d'eux fut trouvé vingt-quatre heures après par le docteur Rossbach, encore à moitié assis, moitié couché, la main librement levée, tenant le gobelet, et, d'un geste gracieux, l'approchant d'une mâchoire à laquelle manquait toute la tête.

Un Allemand, à moitié couché sur son sac, tenait encore élevée devant ses yeux la photographie d'une personne amie.

Lettres japonaises.

Chum à Yoa.

Je me suis levé ce matin au moment où le soleil saluait de ses premiers rayons la cime argentée de la Dent du Midi.

En face de moi, un nuage bleu aux formes fantastiques, et qui pendant la nuit avait voilé les crêtes dentelées des monts savoisiens, s'élevait lentement et comme à regret vers le firmament. On eût dit le génie protecteur de la contrée cédant la place à l'astre roi et allant au ciel pour rendre compte de sa mission. A mes pieds, le vieux Chillon dormait encore et, comme un homme qui a trop vécu pour se faire des illusions sur le lendemain, il semblait chercher dans le sommeil l'oubli des gloires passées ou des espérances déçues.

Au loin, une barque légère, aux voiles latines, déployait ses ailes blanches aux caresses d'une brise matinale, tandis que des hirondelles, messagères d'un beau jour, chantaient leur gai refrain ou rasaient de leur vol rapide la surface transparente du lac.

Jamais spectacle plus grand ne s'offrit à ma vue ; j'étais ému, troublé et, tout en m'éloignant de ce ravissant tableau, je me souvins de ces vers de Byron :

Clear, placid Leman ! thy contrasted lake,
With the wild world Idwellin, is a thing
Whick warms me, with its stillness, to forsake
Earth's troubled waters for a purer spring.

Bon, voilà le plus prosaïque des Japonais pour qui Phœbus est sourd et Pégase est rétif, et qui, néanmoins, s'en va récitant des vers et se laisse attendrir. On ne m'y prendra plus. Adieu donc, bord enchanté, je vais m'asseoir dans un char de côté ou de travers, et avant la nuit je serai dans la ville voisine et j'aurai fait quelque croquis dont mon ami Yoa saura faire son profit, car je crains que dans ma course au sublime je n'aie fait un pas de trop.

Ton ami, CHUM.

Les Egyptiens

sur les bords du Léman.

XI et fin.

Après une lutte désespérée, Edouard devint le prisonnier des chevaliers de la Cuillère, qui se divisèrent en deux bandes ; l'une emmena Edouard au château de Gaillard, près de Genève ; l'autre se mit à la recherche de Victorine.

Nous avons déjà dit que les chevaliers de la Cuillère parcourraient sans cesse les environs de Genève qu'ils dévastaient sans pitié. Le meurtre de leur chef Pontverre qui avait eu lieu à Genève le 2 janvier 1529, les ayant fort exaspérés, ils résolurent de faire à cette ville une guerre dans toutes les formes, et pour cela ils firent venir des troupes de la Savoie et approvisionnèrent le château de Gaillard.

C'est dans ces circonstances critiques qu'Edouard y fut amené et enfermé dans une espèce de cachot. Ce malheureux gémissait là depuis bien des jours, lorsque facilité par son geôlier, qui l'avait pris en sincère amitié, il réussit à s'évader au moyen d'un habillement militaire. Il se joignit à l'armée qui assiégeait Genève, se laissa faire prisonnier et put ainsi rentrer dans Genève où il trouva grâce, reconnu par ses amis.

Pendant qu'il court avec empressement revoir son futur beau-père, M. Lullin, essayons de suivre les traces de Victorine. La tour de Gourze est déserte. Victorine est maintenant dans les murs du château d'Aigremont où son père s'était réfugié il y a peu de temps. Elle fait une lecture près d'une croisée ouverte d'où la vue s'étend sur la vallée des Ormonts et les Alpes. Souvent elle est interrompue par un beau perroquet placé près d'elle, qui lui monte sur l'épaule et lui fait mille caresses. Après dix ou douze jours écoulés dans cette habitation solitaire, Victorine fut retrouvée par son père et par Edouard, grâce à l'intervention des Bohémiens qui l'avaient prise sous leur protection.

Ils se rendirent tous à Berne où Edouard embrassa la réforme, avec le consentement de son oncle, et les deux amants jusque-là si malheureux s'unirent par les liens du mariage. Toute la famille rentra à Genève à la suite d'une armée suisse qui mit en fuite les chevaliers de la Cuillère et brûla plusieurs de leurs châteaux.